

Fiche d'autocontrôle de l'installation électrique

Logement et parties privatives situées dans les PARTIES COMMUNES

Affaire n° :

Nom du Client :

Travaux : Neuf Rénovation totale Extension Type de bâtiment : Maison individuelle Appartement

Les prescriptions listées dans la présente fiche sont issues de la Partie 10-1 de la norme NF C 15-100

Partie 10-1	Prescriptions	R*	NR*	SO*
Protection contre les contacts indirects - Protection complémentaire contre les contacts directs				
10.1.2	Prise de terre : - présence
10.1.2.2.1	Valeur de la résistance de la prise de terre : Ω
10.1.2	Conducteurs de terre : - présence
	- type et section
	Conducteur principal de protection : - présence
	- section
	- continuité
10.1.2.3	Liaison équipotentielle principale : - présence
	- section
	- continuité
	Conducteurs de protection : - présence
	- continuité
10.1.2.4.3	Liaison équipotentielle supplémentaire :			
10.1.2.4.4	- présence
	- continuité ou mesure d'isolement
10.1.2	DDR à l'origine de l'installation : - présence
	- courant assigné différentiel-résiduel
10.1.4.7.3.2	- type
	- installation de classe II entre l'AGCP et le premier DDR
10.1.4.7.3	DDR \leq 30 mA :			
	- protégeant les circuits terminaux
10.1.4.7.3.2	- au moins un DDR type A (type B en triphasé)
	- adéquation nombre de circuits placés sous un même DDR
Circuits terminaux				
10.1.3.2	Eclairage :			
10.1.3.2.3	- nombre maximal de point par circuit
10.1.3.2.4	- nombre minimal de circuit
10.1.3.2.5	Raccordement terminal des points d'éclairage : - absence de conducteurs sans protection mécanique
	- degré de protection (IP) adapté aux conditions d'influences externes
10.1.3.3	Socles de prise de courant			
10.1.3.3.1	- type à obturateur d'alvéoles
10.1.3.3.2	- nombre minimal par pièce
10.1.3.3.3	- nombre maximal par circuit
10.1.3.4	Circuits spécialisés - adéquation du nombre de circuits spécialisés
10.1.3.5	Appareils de chauffage - adéquation puissance, protection contre les surintensités et section minimale de conducteurs
10.1.3.6	Alimentation des points extérieurs - canalisations uniquement en câble
Commande				
10.1.3.8.2	Socles de prise de courant commandés par interrupteur - alimentation depuis un circuit d'éclairage

Appareillage				
10.1.3.9.1 10.1.3.9.2	- Fixation sans griffes - Degré de protection (IP) adapté aux conditions d'influences externes
LOCAUX CONTENANT UNE BAIGNOIRE OU UNE DOUCHE				
VOLUME 0				
10.1.3.10.2.1 10.1.3.10.2.2 10.1.3.10.2.3 10.1.3.10.2.4 10.1.3.10.2.6	- degré de protection IPX7 - appareillage interdit - canalisation alimentée par TBTS ≤ 12 V AC ou ≤ 30 V DC - boîte de connexion non admise - matériel d'utilisation alimenté par TBTS ≤ 12 V AC ou ≤ 30 V DC
VOLUME 1				
	- degré de protection IPX4 - appareillage alimentée par TBTS ≤ 12 V AC ou ≤ 30 V DC - canalisation alimentée par TBTS ≤ 12 V AC ou ≤ 30 V DC - boîte de connexion non admise - matériel d'utilisation alimenté par TBTS ≤ 12 V AC ou ≤ 30 V DC
VOLUME 2				
	- degré de protection IPX4 - appareillage alimentée par TBTS ≤ 12 V AC ou ≤ 30 V DC – PC rasoir – SOCLE DCL - canalisation de classe II - boîte de connexion admise pour l'alimentation des appareils d'utilisation situés dans ce volume - appareils d'utilisation de classe II et protégés par DDR ≤ 30 mA ou alimenté par TBTS ≤ 12 V AC ou ≤ 30 V DC
VOLUME CACHÉ				
	- degré de protection IPX4 - appareillage interdit - canalisation de classe II - appareils d'utilisation de classe I et protégés par DDR ≤ 30 mA ou alimenté par TBTS ≤ 12 V AC ou ≤ 30 V DC ou séparation
Espace technique électrique du logement				
10.1.4.1.2	- ETEL : dimensions minimales 600 mm x 250 mm ou réduites en largeur à la dimension de la GTL + 100 mm - Distances entre ETEL et installation de gaz, source de chaleur, POINT D'EAU
Alimentation électrique du logement				
10.1.4.3.1 10.1.4.4 10.1.4.6 10.1.4.6.2	- Sections des conducteurs d'alimentation du tableau de répartition - Coupure d'urgence dans chaque logement - Tableau de répartition : placé dans l'ETEL et disposant d'une réserve minimale de 20% ou mini 6 modules pour les logements des immeubles collectifs d'habitation - Tableau de répartition divisionnaire interdit dans le VOLUME 0, 1, 2 et VOLUME CACHÉ
Constitution du tableau électrique				
10.1.4.7.1.1 10.1.4.7.1.2 10.1.4.7.2 Tableau 10-1F 10.1.4.7.4 10.1.5.1 10.1.5.2	- Dispositif de sectionnement à l'origine de chaque circuit - Sectionnement des circuits de pilotage - Tout circuit protégé contre les surintensités par un disjoncteur - Adéquation entre courant assigné du disjoncteur et section des conducteurs du circuit - Protection contre les surtensions atmosphériques (parafoudre : type, mise en œuvre, déconnecteur) - Identification des circuits - Schémas
Canalisations				
	- Conducteurs isolés posés sous conduit, plinthe ou goulotte - Canalisations NOYÉES sous conduit - Plinthes et goulottes équipées des accessoires
Observations éventuelles				
Date				Signature
Fiche établie par :				